



Pour publication immédiate
Le 30 avril 2008

Adhésion gratuite à la CMC, gracieuseté de votre concessionnaire local de motocyclettes et de scooters

Toronto, Ontario – Les compagnies membres du Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC) et la Confédération motocycliste du Canada (CMC) ont le plaisir d'annoncer une association en participation selon laquelle les concessionnaires autorisés du Canada offriront une adhésion gratuite d'un an à la CMC à l'achat d'une motocyclette ou d'un scooter conforme au code de la sécurité routière.

Pour obtenir votre adhésion gratuite d'un an, il vous suffit de fournir les renseignements et le NIV de votre nouvelle motocyclette sur le site Web de la CMC à www.motorcycling.ca. Une fois que le nouveau propriétaire a été enregistré auprès de la CMC, les rabais entrent en vigueur, comme l'offre de **rabais de 15 %** sur l'assurance motocyclette ainsi que d'autres excellents rabais et économies réservés aux membres de la CMC.

Selon Peter Jacobs de la CMC, « Il s'agit d'un excellent partenariat qui fournit aux conducteurs des avantages tangibles et immédiats et les expose à la force de l'intervention pour les conducteurs. La CMC et ses clubs, associations et fédérations membres travaillent continuellement sur des questions de sécurité, d'accès aux terres et de promotion du sport. Ce programme nous permettra de mieux servir les conducteurs pour les aider à mieux profiter du mode de récréation ou de transport de leur choix. Nous apprécions au plus haut point l'appui de l'industrie pour le travail que nous effectuons au nom des conducteurs. »

« La sécurité, la formation et l'éducation sont une priorité pour le CIMC et ses compagnies membres, ajoute Bob Ramsay, président du CIMC. Nous désirons que tous les fervents profitent au maximum de leur expérience de conduite, et l'offre d'une adhésion gratuite à la CMC est une autre façon pour l'industrie de la motocyclette et du scooter et pour leurs concessionnaires d'aider les nouveaux propriétaires de motocyclette à obtenir l'information la plus récente sur les conseils de conduite, les événements et les activités, et la façon de profiter au maximum de leurs heures de conduite. »

Que vous soyez conducteur novice ou expérimenté, nous vous invitons à rendre visite aux concessionnaires participants qui représentent les produits BMW, BRP (Can-Am), Canadian Scooter Corp., Deeley Harley-Davidson, Ducati, Honda, Hyosung, KTM, Kawasaki, Suzuki, Triumph, Victory et Yamaha pour examiner les dernières nouveautés pour la saison de conduite de cette année.

La CMC est un organisme national d'intervention, sans but lucratif, qui défend les intérêts du motocyclisme partout au Canada. La CMC appuie la croissance du motocyclisme responsable au Canada en aidant à mieux faire connaître tous les aspects positifs du sport et vous tient au courant des activités locales, provinciales et nationales en conduite sur **deux roues**.

Le conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC) fondé en 1971, est une association commerciale nationale à but non lucratif qui représente les fabricants et les distributeurs de motocyclettes, de cyclomoteurs et de produits et services connexes au Canada. Consultez notre site Web www.mmic.ca pour vous renseigner sur la façon d'améliorer vos aptitudes de conduite et ne manquez pas de visiter le site de chacune des compagnies membres du CIMC.

- 30 -

Information : Peter Jacobs, président de la CMC Téléphone : 416.762-7775 ou 877-663-6622 Courriel : peter@motorcycling.ca www.motorcycling.ca	Information : Jo-Anne Farquhar, Communications du CIMC Sans frais : 1-877-470-2288 Toronto : 416-491-4449 Courriel : Email jfarquhar@mmic.ca
---	---